

NOUVELLES

CSN

Numéro 341

27 mars
1992



**Mister Black
and Doctor Jekyll**

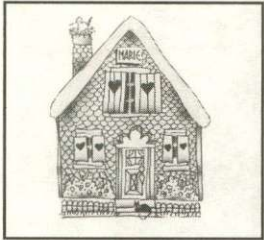
Page 6



La maison des mal pris, c'est la maison de Marie

Page 3

3



La maison des mal pris, c'est la maison de Marie

Chez Marie, il y avait toujours place pour les mal pris. On y voyait des ribambelles d'enfants, des réfugiés, des prostituées ou des ex-détenus. Certes, la peinture avait grand besoin d'être rafraîchie, le désordre régnait; mais la porte était grande ouverte et la table, toujours dressée. Portrait d'une «bénévole» hors de l'ordinaire, à l'occasion de la semaine du bénévolat qui se tient du 26 avril au 2 mai.

6



Mister Black and Doctor Jekyll

Depuis quelques mois, *Le Soleil* et ses journalistes sont redevenus le point de mire du monde des communications. À la faveur de la négociation de la convention collective, échue depuis maintenant quinze mois, se joue en grande partie l'avenir du travail des journalistes. Un peu partout au Québec, syndicats de journalistes comme employeurs suivent de près ce dossier.

8



Penser globalement; agir régionalement et localement

«Le développement économique global de tout le Québec ne peut s'entendre comme étant la simple et seule addition du développement de chacune de ses régions et localités: les politiques de développement régional et local doivent aussi s'harmoniser avec les politiques nationales sectorielles et sociales.»

Un compte-rendu des débats sur le sujet au dernier conseil confédéral.

10



Coûts du système de santé: mythes et réalités

À force d'entendre parler d'impôt-santé, de ticket modérateur et de déficit, on pourrait croire que notre régime public d'assurance-maladie est devenu un gouffre sans fond. \$12 milliards par année, c'est ce qu'il nous en coûte, comme société, pour permettre à tout le monde d'avoir accès gratuitement aux soins médicaux et aux services sociaux. Ce n'est pas rien, c'est presque le tiers du budget gouvernemental. Mais est-ce trop cher pour ce que nous sommes capables de payer?

12



La démocratie au bout du tunnel

Imaginez un peu: une centaine de religieuses, dont la plus jeune est assurément septuagénaire, défilant à petits pas de procession dans un tunnel long d'une centaine de pieds pour aller déposer dans l'urne idoine un témoignage supplémentaire de leur vœu d'obéissance perpétuelle...

AFRIQUE DU SUD...



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Guy Ferland
Monique Fortin
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleuses et travailleurs syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

La maison des mal pris, c'est la maison de Marie

Par Lucie Laurin

Chez Marie, il y avait toujours place pour les mal pris. On voyait des ribambelles d'enfants, les siens, ceux qu'elle avait recueillis, ceux qu'elle gardait. Tout à coup, une porte s'ouvrait, et un réfugié chilien, une prostituée ayant échappé à son pimp ou un ex-détenu venait s'asseoir avec nous. On aurait cherché

en vain, dans la cuisine où tout était prévu pour les grandes tablées, une petite casserole ou un pot de moutarde fine. Certes, la peinture avait grand besoin d'être rafraîchie, le désordre régnait; mais la porte était grande ouverte et la table, toujours dressée.

En ces temps de consommation éfrénée, tant de détachement laisse ébahi. «*Mon père disait: "Tout ce qu'on a nous vient de la terre. Si elle nous donne des surplus, il faut les partager"*», raconte Marie Beemans. *Un jour, j'ai offert à un gars qui venait d'être condamné à vie d'aller chez lui chercher ses effets personnels. Tout ce qu'il avait, c'était un chandail bleu en coton ouaté. Le soir, étendue sur mon lit, j'ai regardé autour de moi les choses auxquelles je suis attachée: la commode qui se trouvait autrefois dans la chambre de mes parents, les dessins de mes enfants. Je me suis aperçue que j'étais entourée de choses significatives, et je me suis sentie super-riche!*»

Marie ne possède pas grand chose. Mais elle n'a jamais manqué de rien. Ayant côtoyé les plus pauvres et connu quelques riches, elle a vite appris à apprécier son sort en constatant que les premiers passent leur vie à lutter pour obtenir le minimum, tandis que les seconds luttent parce qu'ils n'en ont jamais assez.

«*Je ne sens pas le besoin d'en avoir davantage. Que ferais-je avec de l'argent?, demande-t-elle. Le placer dans une banque, qui irait l'investir dans une dictature d'Amérique latine?*»

La vie de bohème

De ses origines ontariennes — elle est née à New Liskeard, au nord de l'Ontario —, Marie garde un léger accent anglophone. La

voix est douce, les yeux rieurs, et l'on sent, à l'entendre, que rien dans la vie n'est assez catastrophique pour mériter que l'on désespère de la nature humaine.

Née gauchiste — un héritage paternel, dit-elle — elle sera contestataire, insoumise, chassée de l'école à répétition. (Heureusement qu'il y a le petit frère pour sauver la réputation de la famille!) À la faveur de l'école buissonnière, elle établit ses premiers contacts avec les déshérités.

Ses parents quittent l'Ontario pour Montréal en 1952.

Marie a 19 ans. Commence alors la vie de bohème, en compagnie d'artistes qui fréquentent La Petite Europe, coin Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Avec les Molinari, les Gauvreau et d'autres, à chaque nuit elle refait le monde, ... en même temps qu'elle apprend le français.

Sa curiosité insatiable l'emène aussi chez le militant communiste Henri Gagnon; elle est la seule fille aux réunions qu'il organise à son domicile. Ce qui lui vaut de perdre son emploi chez Bell Canada, à la suite d'une intervention de la GRC.



Marie Beemans

Des enfants, beaucoup d'enfants

C'est dans ce milieu qu'elle rencontre celui qui deviendra son mari. Aussi "fou" qu'elle. Joueur en plus. Elle a 22 ans lorsqu'elle l'épouse: «J'étais fatiguée de la vie de bohème, reprend-elle. Je voulais faire 20 enfants, qui constitueraient un petit univers sans relations de pouvoir et répandraient autour d'eux une nouvelle façon de vivre.»

En 1957, Marie a trois enfants, un conjoint souvent absent, des revenus inégaux et même pas de frigidaire. C'est à ce moment qu'elle apprend à se débrouiller avec le minimum. Des retailles de sandwiches chez une voisine qui prépare des buffets. Des légumes que les voisins ont laissés dans les champs et que ses enfants vont cueillir. L'aide occasionnelle de la fa-

mille. Quelques tableaux qu'elle exécute et qu'elle vend. Et, surtout, les plats économiques — et excellents! — qu'elle cuisine dans ses immenses casseroles.

Douze ans plus tard, la voilà mère de 9 enfants. Le mari a disparu dans la nature. Un inconnu sonne un jour chez elle et lui demande de garder son garçon et sa fille pour quelques heures. Il ne reviendra jamais. Marie les garde et les élève avec les siens. Tout comme il lui arrivera souvent, d'ailleurs, d'héberger les enfants des autres, pour six mois, un an...

«Quand j'avais un bébé, raconte-t-elle, je ne disais jamais "mon" bébé, je disais "notre" bébé; c'était l'enfant de tous ceux qui habitaient chez nous...»

La maison des mal pris

À ses enfants, elle enseigne la non-violence. Surtout, ne pas répondre aux coups par les coups. «Lorsqu'un enfant est violent, leur dit-elle, c'est qu'il y a de la violence chez lui. Emmenez-le chez nous!»

Aussi la maison de Marie est-elle toujours pleine d'enfants, jusqu'à plusieurs dizaines, parfois, les fins de semaine. Mais bientôt, des adolescents et des adultes en difficulté viennent occuper les chambres de la grande maison à Deux-Montagnes que lui a léguées sa belle-mère. Des jeunes filles enceintes, d'abord — «j'avais reçu beaucoup d'assistance de ma famille quand j'étais enceinte;

c'est à elles que j'ai pensé quand j'ai eu de l'espace pour héberger du monde mal pris», explique-t-elle; puis des femmes battues, des jeunes délinquants, des réfugiés illégaux, des ex-détenus, ou des "filles de la Main", ainsi qu'elle les appelle affectueusement.

Les "filles de la Main"

C'est par l'intermédiaire du curé de Kahnawake, qui visite les détenues au pénitencier de Kingston, qu'elle établit ses premiers contacts avec les "filles de la Main". Entre Marie et Andrée D., une Montagnaise toxicomane, suicidaire, victime d'inceste, auteure d'un meurtre, prostituée, ça clique instantanément. C'est généralement la nuit qu'Andrée, désespérée, a besoin de parler. «Peu importe! Téléphone-



Marie Beemans en discussion avec un de ses pensionnaires, un ex-détenu.

moi la nuit!», réplique Marie. Ce que fera Andrée à toutes les nuits... pendant un an. Tout en refileant le numéro de Marie à ses copines.

Quelques années — et quelques autres désespérées — plus tard, son compte mensuel de téléphone grimpera parfois jusqu'à quelques centaines de dollars!

Elle se rend régulièrement sur la Main, où elle rencontre les prostituées. Elle établit rapidement sa crédibilité auprès d'elles. «J'ai toujours eu des relations horizontales avec ceux que j'aide, explique-t-elle. Ces gens-là ont eu des intervenants toute leur vie, qui les ont gérés. Moi, j'étais la mère, l'amie, la soeur qui leur manquait...»

Auprès d'elles, Marie fait du travail de rue. Les filles lui téléphonent dès qu'elles ont un problème, dès qu'une bagarre éclate. Lorsqu'elles sont incarcérées, Marie les visite à la prison Tanguay, à Montréal, ou au pénitencier de Kingston, où elle se rend jusqu'à trois fois la semaine.

Le bénévolat, une obligation

Ce que Marie a à offrir ne s'arrête pas là. Elle consacre aussi beaucoup de son temps à militer pour différentes causes. On ne compte plus les groupes au sein desquels elle a oeuvré: organismes voués aux enfants handicapés, à la lutte contre la publicité destinée aux enfants, aux droits des détenu-es, à ceux des autochtones et des sans-abri, à la libération du Salvador, comité d'école, parti politique indépendantiste, Opération nez rouge, Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, Transport 2000, etc.

«Le bénévolat, c'est une obligation, dit-elle. Tu fais ça parce que tu as beaucoup reçu de la

société. Tout le monde a du talent qui peut servir aux autres. Je me sens responsable de la société dans laquelle je vis et que je léguerais à mes enfants; je dois faire en sorte qu'elle soit aussi juste que possible. Mais

attention: le bénévolat ne doit pas devenir du cheap labor, et servir à remplacer des emplois bien payés!»

Les enfants d'autrefois ont vieilli. Marie a quitté sa maison de Deux-Montagnes

pour un petit logement en ville. Mais elle y accueille toujours des gens mal pris.

Elle aura 59 ans le 20 mai. 59 années bien remplies. Et ce n'est pas fini!

Qui sont-ils? Que font-elles?

Ce sera bientôt, du 26 avril au 2 mai, la semaine du bénévolat à travers tout le Québec.

Notre interviewée, Marie Beemans, est certes un cas exceptionnel, mais il est intéressant par ailleurs de mesurer toute l'étendue qu'embrasse cette notion de «bénévolat» dans notre société. Les quelques données qui suivent en donnent un aperçu fort instructif, et même étonnant.

D'après les données du Secrétariat d'État du Canada, si les heures de bénévolat à travers le Canada dans tous les secteurs étaient rémunérées au taux du salaire minimum, il en coûterait \$14,000,000 par semaine, soit \$700,000 000 annuellement.

• Le bénévolat peut prendre diverses formes. Il peut être encadré ou non, c'est-à-dire être effectué au sein d'un organisme reconnu, ou être spontané et temporaire. En 1986-87, il y avait, au Canada, 5,3 millions de bénévoles encadrés, ce qui équivaut à 26,8% de la population totale canadienne âgée de 15 ans ou plus.

• Les bénévoles donnent, en moyenne, 3,7 heures par semaine ou 191 heures par année, c'est-à-dire 1,016 milliards d'heures, ce qui équivaut à la main-d'oeuvre rémunérée de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick réunis.

• Dans l'exécution de leur travail bénévole, les personnes encourent des frais. En 1986-87, leurs déboursés annuels s'élevaient en moyenne à \$158 par personne.

• Les bénévoles sont issus de toutes les classes sociales.

• Plus de femmes que d'hommes pratiquent le bénévolat: 56,7% des bénévoles sont des femmes.

• Sur l'ensemble de tous les bénévoles, 71,9% sont mariés.

• C'est dans la tranche d'âge des 35-44 ans que le taux de bénévolat est le plus élevé, soit 35,9%, et chez les 20-24 ans qu'il est le plus faible, soit 15,5%.

• La tendance à s'engager dans le bénévolat augmente avec le niveau d'études: 24,3% des personnes ayant effectué des études secondaires partielles, 35,3% des diplômés d'études post-secondaires et 46,2% des diplômés universitaires ont fait du bénévolat en 1986-87.

• Les deux tiers de la population bénévole sont salariés.

• 34,2% des travailleurs à temps partiel font du bénévolat contre 26,4% des travailleurs à temps plein.

• C'est au Québec que le taux de bénévolat est le plus faible: 19,2%, et en Alberta qu'il est le plus fort: 39,6%.

• Enfin, quatre secteurs attirent 57% de toutes les activités bénévoles:

- religion
- loisirs et sports
- éducation et formation de la jeunesse
- santé.

Source: Organisations nationales volontaires: Le profil du volontaire canadien, Guide de l'enquête de 1987 sur les activités bénévoles au Canada, novembre 1989.

Mister Black and Doctor Jekyll

Par Henri Jalbert

Quelle plaie que la sous-traitance! Elle prend différentes formes selon le secteur d'activité... et aucun n'est épargné. Elle intervient souvent sous la forme de «sous-contrats», mais elle a de multiples autres déguisements. Dans le milieu journalistique, elle se cache en bonne partie dans la masse des «collaborateurs» et des «pigistes».



Conrad Black

Dans la Vieille capitale, *Le Soleil* est une institution. Qui dit Québec dit non seulement Nordiques, mais dit aussi *Le Soleil* qui, même s'il a un concurrent féroce depuis l'arrivée du *Journal de Québec*, demeure un journal-référence dans tout l'Est du Québec.

Dans le monde syndical, le syndicat des journalistes du *Soleil* — le Syndicat des journalistes de Québec (SJQ), pour être plus précis — est lui aussi une institution. C'est à partir de ce syndicat, entre autres, au cours des années 60, que s'est accentuée la syndicalisation des journalistes dans les régions périphériques de Québec. C'est là aussi que se sont développées une partie importante des clauses normatives protégeant le droit du public à l'information.

Depuis quelques mois, *Le Soleil* et le SJQ — affilié à la Fédération nationale des communications de la CSN — sont redevenus le point de mire du monde des communications. À la faveur de la négociation de la convention collective, échue depuis maintenant quinze mois, se joue en grande partie l'avenir du travail des journalistes. Un peu partout au Québec, syndicats de journalistes comme employeurs suivent de près ce dossier.

Black and White

Quand Conrad Black, le grand manager du holding Hollinger, devient propriétaire du *Soleil*, en 1987, grâce à l'achat d'Unimédia (qui contrôle également *Le Quotidien* de Chicoutimi et *Le Droit* de Hull), un de ses bras droits, le vice-président Peter White, intervient rapidement dans les pages mêmes du *Soleil* par cette formule-choc: «*Nous voulons voir Le Soleil devenir le pendant au Québec du très respecté et très craint Washington Post, le chien de garde de l'administration américaine dont les enquêtes et les révélations ont ébranlé la Maison blanche plus d'une fois.*»

Mister Black and Mister White avaient donc beaucoup d'ambition. Surtout

que Mister Black — qui est aussi le biographe de Maurice Duplessis — est un personnage très connu, une méga-star de l'entreprise privée et des communications, qui a droit à une «couverture» non seulement dans «ses» journaux mais aussi dans les grands magazines comme *Maclean's*, le *Canadian Business*, etc.

Et Hollinger étant un empire de plus de 200 journaux, il y a beaucoup de petits caporaux qui ont le droit d'intervenir publiquement. C'est ainsi que le journaliste canadien Peter C. Newman rapportait, dans le *Maclean's* de février dernier, cette citation de celui qui est considéré comme l'alter ego de Mister Black, David Radler: «*Je visite, la nuit, les locaux de chaque entreprise que nous avons à l'œil et je compte le nombre des pupitres. Cela me dit combien de gens y travaillent. Si la place compte 42 pupitres, je sais que je peux publier ce journal avec 30 personnes, et ça veut dire que douze personnes vont quitter la liste de paye, même si je ne leur ai même pas vu la figure.*»

Voilà pour le style Hollinger. On promet gros et on frappe bas! (Soit dit en passant, Hollinger a déménagé ses bureaux de Toronto vers Vancouver immédiatement après l'élection du gouvernement NPD de Bob Rae, de la même façon que Mister Black avait quitté le Québec en 1974 en claquant la porte).

Et Le Soleil dans tout ça?

Le Soleil dans tout ça? On y arrive! Combien y a-t-il de bureaux dans la salle de rédaction? Quelques-uns de trop pour le style Hollinger. C'est donc l'affrontement. Hollinger et le SJQ se font face. Sans bouger... pour l'instant. L'enjeu est de taille.

La bataille n'est pas d'hier. C'est d'abord le phénomène de l'attrition qui est apparu dans les régions desservies par *Le Soleil*. Chaque journaliste qui prend sa retraite est maintenant remplacé par un collaborateur... payé à l'article. Ça coûte moins cher, et à chaque fois, il y a un bureau en moins, comme dirait Mister Radler.

Et ce n'est pas assez. Voraces, Mister Black et compagnie sont en demande. On veut maintenant inscrire cette pratique dans la convention collective. En plus, tant qu'à faire, on voudrait bien que les chroniqueurs, les journalistes-pigistes et les journalistes spécialisés (non-syndiqués évidemment) aient un champ d'intervention plus grand. Et on ne s'arrête pas là! Voilà qu'on voudrait également mettre sur pied une «agence de nouvelles maison, mais indépendante et non syndiquée» qui servirait à alimenter à la fois *Le Soleil*, *Le Droit* et *Le Quotidien*.

Tout ça mis en scène, la conclusion vient d'elle-même. Il y a 100 pupitres de journalistes au *Soleil*. La direction en voudrait seulement 80. Et ce n'est pas une réduction de journaliste, mais bien l'objectif avoué de la direction du *Soleil*. Et qu'est-ce qui les empêcherait par la suite de n'en vouloir que 60 ou 50?

Donc, une autre négociation où un employeur tente de décréter des conditions de travail à la baisse, et de profiter des difficultés économiques actuelles pour casser les reins d'un syndicat. Pourtant, Unimédia, le

consortium québécois d'Hollinger, a les reins solides, comme le démontrent ses quelque \$23 millions de dollars de bénéfices d'exploitation entre 1987 et 1990. Et la récession ne les affecte pas: Unimédia continue de prospérer. Début 91, Mister Black écrit lui-même, dans le rapport financier du premier trimestre de 91 de la société Hollinger: «*Chez Unimédia, les produits de publicité ont fléchi au premier trimestre (...) mais cette baisse a été entièrement compensée par une augmentation du profit réalisé sur les tirages.*»

Où est donc le problème? Laissons la parole à l'éditeur du *Soleil* lui-même, Robert Normand, qui déclarait, fin 89, devant l'Association des hôpitaux du Québec: «*Nos actionnaires sont affamés, ils veulent des dividendes! Si nous ne le faisons pas, ils vont nous livrer en pâturage (sic) à d'autres genres de bêtes.*»

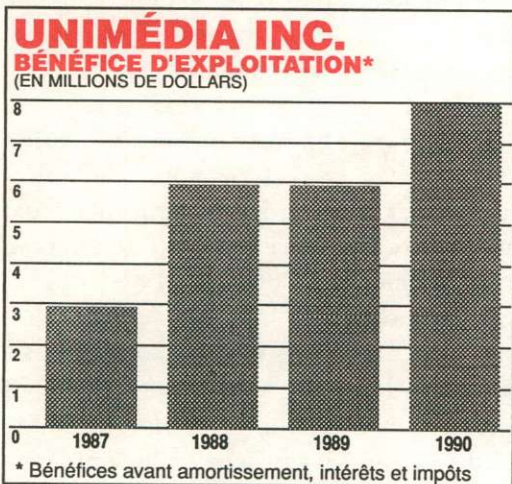
Évidemment, c'est un peu grossier comme argumentation, mais Mister Normand est bien connu à travers le Québec pour ne pas avoir la langue dans sa poche.

La main dans le sac...

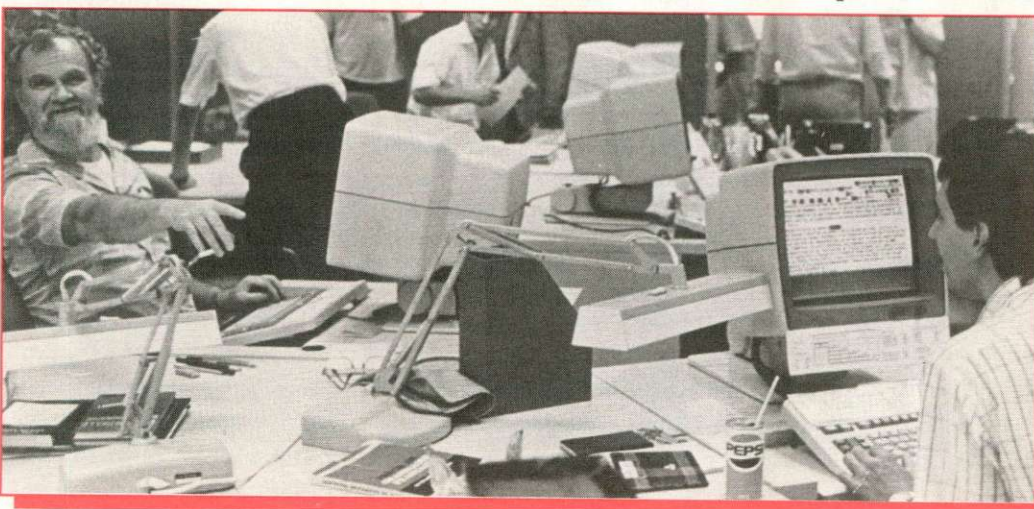
Contre la précarisation des emplois, sauver les acquis de la convention sont des enjeux majeurs de l'actuelle négociation, mais pas les seuls. Loin de là.

Il y a aussi le fonds de pension qui est sur la «table d'opération», et surtout, toute la question de ses surplus. On se souvient, chez les syndiqués, que Mister Black a déjà pris \$38 millions dans les surplus du fonds de pension des travailleurs de Dominion Stores, avant de vendre la «shoppe»... et d'être par la suite forcé par la Justice à rembourser ces sommes, avec intérêts.

Si Mister Normand n'a pas la langue dans sa poche, Mister Black, pour sa part, a déjà mis sa main dans la poche des autres.



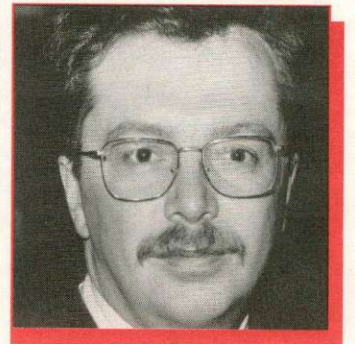
Source: rapport annuel (1990) de Hollinger Inc.



Une partie de la salle de rédaction du *Soleil*.

Même dans Scoop..

«Il faut du sang neuf!» Le président du syndicat des journalistes de Québec, Pierre Pelchat, fait rapidement le compte des jeunes journalistes du *Soleil*. Il n'y en a aucun dans la vingtaine et ceux dans la trentaine ne sont pas légion.



Pierre Pelchat

«*Quand Robert Bourassa a autorisé, en 1987, l'achat d'Unimédia par Hollinger, nous nous sommes faits avoir. On nous avait promis de faire du Soleil un grand journal, et tout ce que nous avons connu, ce sont coupures par dessus coupures. Il est aussi triste de constater que, par effet d'entraînement, la population aussi s'est fait avoir.*»

Certains seraient peut-être portés à croire que le milieu journalistique est à l'abri des petits problèmes d'ordre syndical. Détrompez-vous! D'ailleurs, même dans *Scoop*, les journalistes ont besoin d'un syndicat pour se défendre.

«Le développement économique global de tout le Québec ne peut s'entendre comme étant la simple et seule addition du développement de chacune de ses régions et localités: les politiques de développement régional et local doivent aussi s'harmoniser avec les politiques

nationales sectorielles et sociales. Le développement global doit être également le résultat de la dynamique du développement de toutes et chacune de ses régions et localités.»

Penser globalement; agir régionalement et localement

Par Thérèse Jean

D'entrée de jeu, l'énoncé de principes en matière de développement régional et local adopté par le dernier conseil confédéral donne l'heure juste sur l'approche favorisée par la CSN. Aussi, à l'occasion de la tournée que le ministre Picotte effectue dans chacune des 14 régions administratives pour expliquer son plan de développement régional et mettre en place les éléments qui le constituent, les conseils centraux en profiteront pour faire valoir leur conception du développement régional et local ainsi que des moyens et des pouvoirs dont ils ont besoin pour le réaliser.

Le concept «penser globalement; agir régionalement et localement» donne le ton au développement que l'on veut au Québec. Il faut non seulement que des politiques orientent et appuient le développement économique au plan sectoriel, ainsi que le développement social,

mais il faut aussi s'assurer que chacune des politiques, qu'elles s'appellent «grappes industrielles», «développement de la main-d'oeuvre», développement régional à la façon du ministre Picotte ou Johnson, ou autrement, soient reliées entre elles. À la manière de l'architecte qui fait son plan pour obtenir une vue d'ensemble de l'édifice à construire et, bien sûr, déterminer aussi comment chacune des pièces doivent s'ajouter les unes aux autres pour le réaliser, la CSN fait de même en choisissant l'approche du développement global pour le Québec.

Pour une politique nationale

La récession étant, on est à même de constater davantage combien l'absence d'une vision globale en matière de développement économique et social fait mal. Les dernières politiques gouvernementales annoncées par les ministres Tremblay, Bourbeau, Picotte et Johnson donnent des signaux sur la

direction que doit prendre le Québec. Toutefois, elles ne règlent pas tout. Viser la croissance économique est une chose, mais encore faut-il que cette croissance signifie que l'on vise une société de plein emploi où s'amélioreront les conditions économiques, sociales, éducatives, culturelles et politiques.

Les plans Picotte et Johnson concernant le développement régional au Québec et le développement du grand Montréal sont accueillis par les régions comme un pas dans la bonne direction. Cependant, plusieurs aspects doivent être bonifiés pour qu'ils apportent l'essor dont les régions ont besoin. D'abord, des précisions sont nécessaires quant à la nature des deux plans ainsi que de leurs moyens financiers. D'un plan à l'autre, on y voit un modèle de développement largement différent. Le premier privilégie le développement régional basé sur la concertation, mais sans les moyens financiers adéquats pour le faire, tandis que le deuxième donne des moyens financiers sans le lieu de concertation, en plus d'englober de larges portions de territoire couvert par le plan Picotte. Résultat: il n'y pas d'harmonisation et de coordination des deux plans, pas plus que l'on ne sait lequel des deux plans a préséance sur les portions de territoire touché par le plan Johnson. C'est ce qui amène la CSN à réclamer du gouvernement du Québec une politique nationale d'ensemble en matière de développement régional et local, pour favoriser une stra-

tégie globale dans ce domaine.

Par ailleurs, à l'intérieur de ces deux plans, on veut s'assurer que les projets de développement qui seront menés en région ne soient pas imposés par le haut, mais qu'ils soient plutôt le fruit d'une adaptation régionale des politiques nationales et sectorielles tenant compte des réalités, des besoins et des spécificités propres à chacune des régions.

On parle donc de la nécessité dans les deux plans de viser un développement endogène. Ceci implique qu'il y ait une structure de concertation, pour l'un et pour l'autre, qui permettra une participation véritable des groupes représentatifs du milieu aux choix régionaux et locaux. Le tout avec un réel pouvoir de décision assorti des moyens financiers appropriés, particulièrement en ce qui a trait au plan Picotte.

Des clés essentielles

Certaines clés sont identifiées comme essentielles au développement régional. Parmi celles-ci, on compte le retrait du gouvernement fédéral de ce champ de compétence, avant même que le Québec n'accède à la souveraineté. Mais également, toute la question du regroupement des municipalités est vue comme un élément majeur et nécessaire au développement du Québec.

Lorsqu'on compare le Québec à d'autres régions, on s'aperçoit que l'Ontario, par exemple, a quelque 650 municipalités pour une population de près de 9 millions d'habitants. En Suède,

pour une population qui se situe à mi-chemin entre celle du Québec et celle de l'Ontario, on compte aujourd'hui quelque 250 municipalités.

De plus en plus, on considère l'existence de 1600 municipalités au Québec

comme une situation aberrante qui joue à l'encontre d'un développement et d'un aménagement cohérent du territoire. Consciente que les plans Picotte et Johnson, ainsi que la réforme Ryan, modifieront la dynamique des rap-

ports existants entre le gouvernement et les municipalités, la CSN s'engagera à très court terme dans une analyse du monde municipal pour identifier ce que pourraient être les fonctions, les structures et les pouvoirs des

municipalités dans le partage des responsabilités entre le gouvernement du Québec et les municipalités.

Représentativité?

Le plan Johnson pour le développement du Grand Montréal couvre un vaste territoire. S'étendant de Beauharnois-Salaberry à L'Assomption et de Vaudreuil-Soulanges jusqu'à la Vallée du Richelieu, c'est 46,4% de la population du Québec et au moins 135 municipalités, incluant les 29 villes de la Communauté urbaine de Montréal, qui se trouvent couvertes par ce plan. Ce qui ne va pas sans causer quelques problèmes de cohésion pour trois régions, Laurentides, Lanaudière et Montérégie, qui voient une partie de leur territoire englobée par le plan du Grand Montréal.

Pour Georges Bonneville, président du Conseil central de Sorel, lequel fait partie du territoire de la Montérégie, nul doute qu'une structure formelle de concertation et de coordination s'avère nécessaire. Sinon, explique-t-il, comment pourrions-nous envisager un développement cohérent pour l'ensemble de la Montérégie si, sur le territoire du Grand Montréal, des priorités et des choix autres que ceux décidés par le Conseil régional de développement de la Montérégie sont arrêtés?

Par ailleurs, toute la question de la représentativité et

de la composition des conseils régionaux annonce des débats corsés. Les conseils centraux sur le territoire de la Montérégie annoncent déjà qu'ils seront tous présents le 6 avril prochain à Valleyfield pour la première réunion qui devrait formaliser cette structure. À ce stade-ci, la structure du ministre Picotte n'assure qu'un siège à la CSN. Les cinq conseils centraux de la Montérégie feront valoir qu'en représentant 22 000 membres sur tout le territoire, un seul siège ne suffit pas.

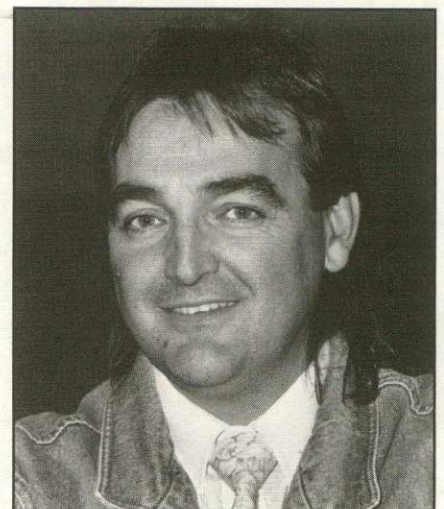


Georges Bonneville

Patronage?

Pour le président du Conseil central de Québec, Michel Lessard, la véritable question que soulève le plan Picotte est la suivante: qui exercera le contrôle du développement dans la région? Les pouvoirs actuellement dévolus au conseil régional de développement sont insuffisants. «D'un côté, explique Michel Lessard, on nous dit: "identifiez vos axes de développement" et de l'autre, on nous dit que s'ils ne sont pas conformes à la réalité régionale, nous devons refaire nos devoirs. Concrètement, cela signifie que c'est uniquement lorsque le ministre émettra le chèque que nous saurons s'il reconnaît nos priorités de développement comme étant vraiment conformes à ce qu'il voit pour la région.» De l'avis de Michel Lessard, si la politique de développement régional du ministre Picotte ne va pas dans le sens d'une plus grande décentralisation des pouvoirs pour les régions et si elle si elle n'est pas accompa-

gnée des moyens financiers nécessaires, les nouvelles structures régionales risquent de devenir des petits nids à patronage où tout un chacun cherchera à tirer le maximum de son bord.



Michel Lessard

Coûts du système de santé: mythes et réalités

Par Guy Ferland

À force d'entendre parler d'impôt-santé, de ticket modérateur et de déficit, on pourrait croire que notre régime public d'assurance-maladie est devenu un gouffre sans fond. \$12 milliards par année, c'est ce qu'il nous en coûte, comme société, pour permettre à tout le monde d'avoir accès gratuitement aux soins médicaux et aux services sociaux. Ce n'est pas rien, c'est presque le tiers du budget gouvernemental. Mais est-ce trop cher pour ce que nous sommes capables de payer?

Voilà la question qui nous est posée par le gouvernement dans le cadre du débat sur le financement du système de santé.

Par personne, l'usage de la carte-soleil nous coûte \$1,354 annuellement, ce qui est sensiblement la même chose que dans l'ensemble du Canada. Mais comme le système public ne couvre pas tout, les gens qui le peuvent achètent des assurances privées, individuelles ou collectives, pour défrayer, par exemple, le coût des médicaments jusqu'à 65 ans, le coût des soins dentaires après l'adolescence, le coût d'une chambre privée à l'hôpital, les risques non couverts quand on voyage à l'étranger, etc.

Moins cher per capita

Quand on additionne les \$12 milliards de l'assurance publique avec le coût des assurances privées, le Québec se compare avantageusement avec ses voisins. On obtient alors un coût total de \$1,757 par personne, ce qui est 6% plus bas que dans l'ensemble du Canada, et 13% plus bas qu'en Ontario.

Une partie de l'explication tient certainement au fait que l'assurance publique coûte globalement moins cher que l'assurance privée, comme le démontre amplement l'exemple améri-

cain, ci-contre. Or la part des dépenses de santé qui est défrayée par l'assurance publique au Québec est un peu plus importante que dans l'ensemble du Canada: 77% comparativement à 75% dans l'ensemble du Canada et 71% en Ontario.

Une autre façon de porter un jugement sur les dépenses de santé est de regarder la part du produit intérieur brut (PIB) qu'une société y consacre, c'est-à-dire la part de la richesse collective qu'on génère dans une année sous forme de biens et de services. De ce point de vue, le Québec étant une province moins riche que l'Ontario, il consacre une partie plus importante de son PIB aux dépenses de santé pour maintenir des services comparables: 9% par rapport à 8.2%. Mais il se situe à peu près au même niveau que l'ensemble des autres provinces du Canada. Et par rapport aux autres pays industrialisés, il est au niveau de la Suède.

Coups fédérales et nouveaux besoins

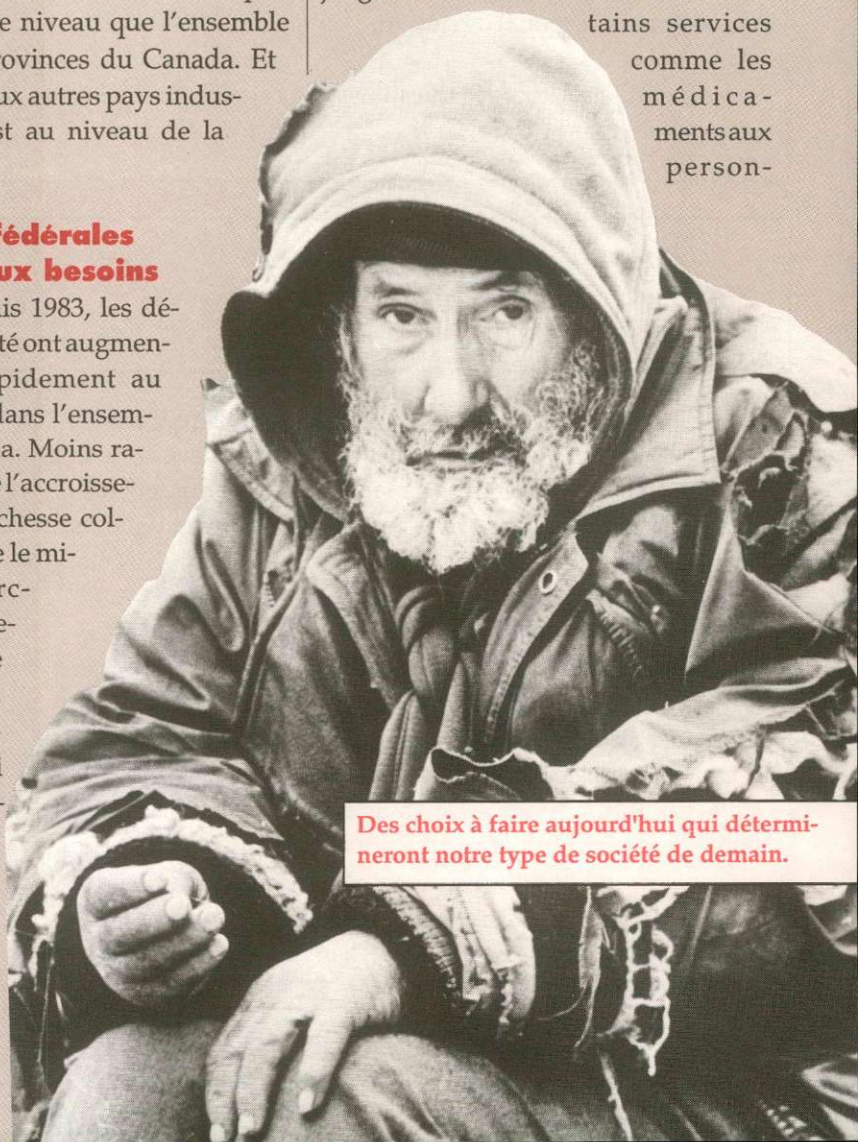
Depuis 1983, les dépenses de santé ont augmenté moins rapidement au Québec que dans l'ensemble du Canada. Moins rapidement que l'accroissement de la richesse collective. Même le ministre Marc-Yvan Côté reconnaît que ces dépenses sont sous contrôle. Ce qui crée un problème de financement, ce n'est donc pas que le système de

santé soit devenu un gouffre sans fond; c'est plutôt la diminution des subventions fédérales, qui pour la seule année 1991-92, représentait un manque à gagner de \$1,7 milliard.

À cela s'ajoutent les besoins nouveaux découlant du vieillissement de la population et des problèmes sociaux engendrés par l'augmentation du chômage et des inégalités sociales. Pour faire face à ces besoins nouveaux, la commission Rochon estimait, en 1988, qu'il fallait augmenter les dépenses de santé dans une proportion légèrement supérieure à l'augmentation du PIB.

Vision à court terme, problèmes à retardement

Au lieu de cela, le ministre Côté jongle avec l'idée de désassurer certains services comme les médicaments aux person-



Des choix à faire aujourd'hui qui détermineront notre type de société de demain.

nes âgées, les examens optométriques, les soins dentaires aux adolescents. Il songe aussi à tarifier les usagers pour un certain nombre de services dits de soutien (repas, hôtellerie, gestion des dossiers, etc). L'effet de telles mesures serait évidemment d'augmenter le recours aux assurances privées, ouvrant la porte à une détérioration progressive du régime universel.

C'est une vision à court terme qui entraînerait d'énormes problèmes à retardement, comme ceux auxquels font face actuellement les États-Unis, où l'instauration d'un régime public de santé est devenu un enjeu électoral devant l'explosion des coûts de l'assurance privée et de son incapacité de prendre en charge l'ensemble des besoins.

Ces problèmes à retardement constitueraient, pour les générations futures, une hypothèque beaucoup plus lourde que celle qu'évoque le gouvernement quand il parle du déficit. S'il faut envisager une augmentation des coûts de la santé au cours des prochaines années, revoyons plutôt la fiscalité pour la rendre plus équitable. Car financer ces coûts par le biais d'une fiscalité mieux répartie coûtera encore moins cher, globalement, que de transférer une partie des coûts aux individus et à l'assurance privée.

Revoyons aussi la gestion de l'organisation des services de santé, en recherchant une plus grande efficacité, entre autres en élargissant l'autonomie professionnelle, en remettant en question la multiplication des actes médicaux, la surprescription des médicaments, la surutilisation des technologies. Et examinons d'autres formules que la rémunération à l'acte pour les médecins, qui est nettement inflationniste.

Faire le bon choix en pensant à demain

Le débat sur le financement de la santé doit être situé dans le cadre plus large du rôle de l'État dans l'économie. Il est désormais démontré et admis que des facteurs comme l'insuffisance de revenu, les mauvaises conditions de logement, la pollution, l'incapacité d'avoir accès à un travail valorisant, ont un impact considérable sur l'état de santé des populations. Et c'est l'État qui peut agir résolument sur de

tels facteurs, en adoptant une politique audacieuse de santé et de bien-être, qui fixe des objectifs d'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

Si nous faisons ce choix aujourd'hui, en consolidant notre régime public par le biais d'une fiscalité juste et équitable, nous pourrions même réduire le coût global, à moyen terme, en agissant sur les facteurs qui déterminent l'état de santé de la population.

Car il y aura moins d'inéquités sociales, et donc moins de violence, moins de chômage, moins d'itinérance, moins de suicides, moins d'analphabétisme, moins d'abandon scolaire, moins de pauvreté chez les jeunes familles et les familles monoparentales, moins de désintégration sociale dans certains quartiers et certaines régions.

L'exemple américain

\$100 milliards à épargner

Les solutions envisagées par le gouvernement pour réduire les coûts globaux de la santé ouvrent la porte à l'expansion de l'assurance privée et à la dégradation de l'assurance publique. Pourtant, l'exemple américain démontre amplement que la voie de l'assurance privée entraîne non seulement d'énormes inéquités sociales, mais aussi des coûts considérablement plus élevés.

Une étude publiée l'an dernier dans le prestigieux *New England Journal of Medicine* par deux professeurs de l'université Harvard révèle que pour chaque dollar investi dans les soins de santé aux États-Unis, 24 cents vont aux frais administratifs, comparativement à 11 cents au Canada. Si le système américain de santé, qui repose essentiellement sur l'assurance

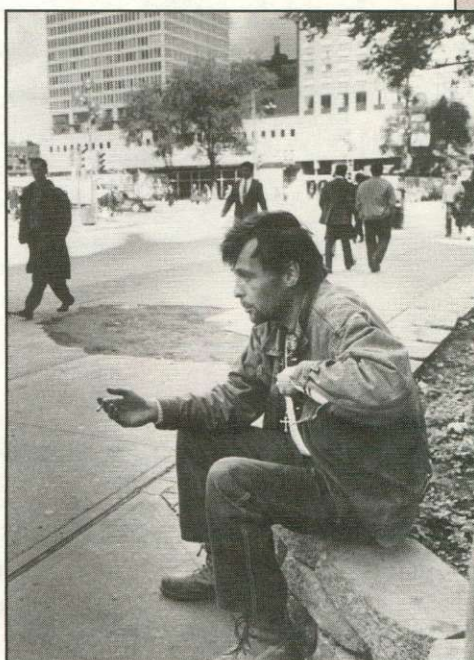


Photo Jacques Grenier (Le Devoir)

privée, était aussi performant que le système canadien, nos voisins du sud épargneraient \$100 milliards par année, lesquels permettraient d'offrir une protection aux 35 millions de personnes qui n'ont absolument aucune assurance médicale dans le pays le plus riche au monde, et d'alléger le fardeau des 35 autres millions qui ont de la difficulté à payer une assurance qui demeure insuffisante.

L'évidence de l'échec

Les coûts de l'assurance médicale privée ont littéralement explosé aux États-Unis ces dernières années, en sorte que les dépenses totales de santé dépassent maintenant 12% du PIB, comparativement à 8,7% au Canada. C'est devenu la principale préoccupation des Américains, après le chômage. Une trentaine de projets de réforme sont en instance devant le Congrès, et le président Bush lui-même a été obligé de s'engager sur cette voie au cours de la présente campagne électorale, tout en rejetant le régime public à la canadienne qu'il juge «socialisant».

De tous les pays industrialisés, les États-Unis sont le seul à dépendre essentiellement de l'assurance privée pour les soins de santé. C'est là que les dépenses de santé sont les plus élevées, à la fois par personne et en pourcentage du PIB. Pourtant, ils se classent au 22e rang des 24 pays de l'OCDE pour ce qui concerne l'état de santé de la population.



La démocratie au bout du tunnel

Par Jean-Pierre Paré

Un Denys Arcand y aurait sûrement trouvé, pour son Jésus de Montréal, des images, ou tout au moins inspiration, pour une longue scène mystique. Il n'est pas impossible non plus que l'imagination d'un Dali (ou celle d'un Garnotte, pourquoi pas?...) y eusse été frappée par cette étincelle éclatée qui provoque la délivrance des grandes oeuvres marquées au coin de la loufoquerie.

Imaginez un peu: une centaine de religieuses, dont la plus jeune est assurément septuagénaire, défilant à petits pas de procession dans un tunnel long d'une centaine de pieds pour aller déposer dans l'urne idoine un témoignage supplémentaire de leur vœu d'obéissance perpétuelle...

Point d'indulgences spéciales, cependant, comme récompense pour ce rarissime et collectif pèlerinage diurne, mais plutôt l'élection, au conseil d'administration de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, des bonzes de grosses compagnies dont la direction de l'institution voulait s'assurer qu'ils y occupent toujours la majorité des sièges. Quels suffrages plus providentiels, en effet, que ceux de ces bien nommées soeurs de la Providence, dont la maison-mère est reliée à l'institution par ce commode et sous-terrain tunnel ?

Cela s'est passé le 9 mars, journée d'élection à travers toutes les institutions du réseau des affaires sociales aux divers postes du conseil d'administration de chacune d'entre elles. C'est la Loi 120 de Marc-Yvan Côté qui gouvernait la conduite de cette opération.

À Sacré-Coeur, comme dans tous les centres hospitaliers, ce scrutin devait pourvoir aux sièges suivants: un représentant du personnel; un représentant du collège multidisciplinaire; un représentant du collège électoral (les infirmières); deux représentants des usagers; et quatre représentants de la population environnante (la «clientèle»,

dans le jargon du réseau).

Le syndicat CSN de l'endroit, de concert avec les autres syndicats présents dans l'hôpital, ont bien sûr fait leur travail normal de mobilisation pour l'élection de leur candidate au siège de représentante du personnel et à celui de représentante des infirmières. Mais... et les postes de représentants de la population? En vertu de quel principe abscons, se sont dit les militant-es, s'abstiendrait-on d'y susciter des candidatures qui reflètent véritablement la nature même, pour ne pas dire la dénomination, des postes à combler? Pourquoi, en deux mots, laisser ces sièges en pâture à des pdg et notables dont on sait que les préoccupations prédominantes ne sont qu'accidentellement celles de la population qu'ils sont censés représenter?

C'est ainsi qu'ont été présentés les bulletins de candidature d'un retraité, d'un étudiant de cegep, d'une avocate progressiste et d'un universi-

taire qui s'occupe d'éducation des adultes. Tous appuyés par les syndicats de Sacré-Coeur.

Le «grand monde»

Faut croire que ces candidatures «populaires» et cet appui du personnel de l'hôpital ont secoué l'assurance tranquille de la direction qui, manifestement, a craint de perdre son confortable contrôle sur les décisions du conseil d'administration. Ses candidats à elle: un président d'une grosse papetière (Donohue), Charles-Albert Poissant, déjà en poste et qui n'est même pas allé voter pour lui-même; un directeur général de la Régie des loteries et courses, Marcel-R. Savard; un cadre supérieur de Bell Canada, Louis A. Tanguay, qui est également gouverneur-chancelier de la Fondation de l'hôpital; et une notable bien connue de Cartierville, Geneviève Hotte, dont la famille est réputée avoir construit la moitié du village de l'époque. Tous du «grand

monde», comme on dit. Du monde qui sait ce que c'est que d'administrer une «grosse business». Du monde qui a les deux pieds sur terre, quoi, pas de ces idéalistes fatigants qui posent toutes sortes de questions de détail avant d'approuver sous réserve une décision ou une recommandation de la direction...

De là l'appel à la rescousse et au vote massif et providentiel des religieuses d'en arrière, avec pour résultat, on s'en doute, celui recherché par la direction: ses candidats ont été élus.

Drôle de démocratie

«On est loin du citoyen ordinaire, avec ces gens-là comme "représentants de la population", commente un militant du syndicat CSN, Denis Leduc. Nous n'avons rien contre le fait en soi que les corporations soient représentées au C.A., mais qu'on leur réserve clairement un ou des sièges, plutôt que de leur faire occuper ceux dédiés aux représentants de la population.»

Autre incongruité qui trahit le peu de cas que l'on fait de la démocratie, à Sacré-Coeur: les deux «représentants des usagers» au conseil d'administration ont été carrément nommés par la direction, alors que la Loi 120 prévoit, aux articles 209 et suivants, qu'ils sont élus par lesdits usagers dans un processus déterminé et contrôlé par le Comité des usagers de l'hôpital. Or, un tel Comité n'existe tout simplement pas, à Sacré-Coeur.

Et c'est ainsi que pour compléter l'auguste aréopage appelé de toutes ses prières par la direction, siégeront au C.A. comme «représentants des usagers», donc d'un Comité inexistant, deux autres personnes du «grand monde» triées sur le volet: un ancien vice-président de Seagram et un ancien vice-président de la Banque Royale. Ce dernier, croyez-le ou non, se nomme Paradis...

Une manif pour le



Par Maroussia Kishka

Dimanche, le 12 avril, à Montréal et à Québec, les syndiqué-es des secteurs public et parapublic, membres de la CSN, de la FTQ, de la FIIQ, du SFPQ et du SPGQ, vont manifester massivement pour réclamer du gouvernement le respect de l'entente de prolongation de la convention collective et de leur droit de négocier leurs conditions de travail. Et, comme dans le secteur privé, les employeurs tentent de plus en plus de rouvrir les conventions collectives pour négocier à la baisse les conditions de travail, la CSN y sera aussi avec ses membres du secteur privé.

L'ensemble des syndiqué-es au

Québec font face à une opération concertée de remise en question de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

À la CSN, les travailleuses des secteurs public et privé ont décidé de faire front commun lors de cette manifestation. Depuis près de dix ans, les politiques budgétaires du gouvernement ont eu comme résultat de diminuer le rôle de l'État dans l'économie, de compresser les salaires de ses employé-es et de restreindre les programmes de protection sociale. La manifestation vise d'ailleurs à réclamer la mise en place d'une commission publique d'enquête sur la fiscalité afin que l'État ait suffisamment de revenus pour main-

tenir les services à la population et relancer l'économie.

Avec comme slogan «*Une question de respect*», cette manifestation veut aussi signifier au gouvernement qu'il se doit de tenir les engagements qu'il a contractés avec ses salariés, au lieu de laisser planer la menace d'un décret. En effet, quand le gouvernement s'attaque aux salaires et aux conditions de travail de ses employé-es syndiqués, il donne en quelque sorte le signal aux employeurs qu'ils peuvent encore davantage gruger dans ceux des travailleuses du secteur privé, déjà durement touchés par la crise économique.

Négociateur, pouce par pouce, de nouveaux droits

Par Michel Rioux

Les chiffres qui confirment le retard du Québec au chapitre de la formation professionnelle sont tout simplement dramatiques et illustrent le chemin terriblement long qu'il nous sera nécessaire de parcourir pour que l'organisation syndicale puisse peser de tout son poids. Ainsi, alors qu'en Allemagne c'est en moyenne 170 heures par personne qui sont consacrées à la formation professionnelle, au Québec, c'est l'équivalent de deux heures! «*Quarante-cinq pour cent des PME québécoises trouvent même le moyen de mettre zéro sous là-dedans*», a déploré le président de la centrale.

Assez!

«*Notre message est clair, de dire le secrétaire général Pierre Paquette. Les attaques patronales et les politiques néolibérales ont suffisamment fait de dégâts. Il faut maintenant mettre de l'avant nos propres réponses.*»

Et dans ces réponses, l'urgence de reconquérir la maîtrise de son propre travail, du sens de celui-ci, apparaît comme une priorité. Les quelque trois cents salariés de la CSN qui participaient à cette journée préparatoire au congrès n'étaient cependant pas dupes des manoeuvres patronales. «*Il faut avoir à l'oeil les employeurs qui utilisent la récession afin d'aller chercher des concessions chez nos membres*, a dit une conseillère syndicale. *Dans plusieurs entreprises, sous de beaux emballages comme la qualité totale et autres concepts, ce*

«La crise la plus importante qui s'est ouverte depuis les dernières années, c'est sûrement celle de l'organisation du travail. Le défi des syndicats, c'est d'être capables d'être à la hauteur des exigences qui vont consister à négocier, pouce par pouce, de nouveaux droits», a déclaré le président Gérald Larose alors qu'il participait, le 24 mars à Québec, à une rencontre préparatoire au prochain congrès de la CSN, qui se tiendra du 11 au 17 mai.

sont tout simplement des reculs syndicaux, quand ce n'est pas la disparition du syndicat, qui sont recherchés.»

Ce qui n'amène cependant pas le monde à désespérer de la capacité, pour le mouvement syndical, d'agir sur le cours des choses. «*Nous n'avons pas de livres de recettes simplistes. Mais nous avons une expérience accumulée qui nous permet de croire possible de changer nos conditions*», a rappelé Gérald Larose. À ses yeux, d'ailleurs, jamais nous n'avons été, comme aujourd'hui, en mesure de changer tant de choses en même temps.

Le «modèle» américain

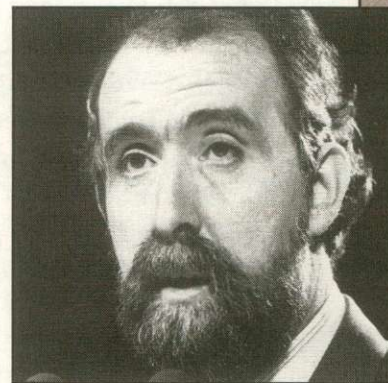
Dans un exposé substantiel portant sur le développement des économies depuis cinquante ans et des rapports de force qui se sont singulièrement déplacés, Gérald Larose a tracé un portrait susceptible d'inquiéter les ténors qui s'acharnent à vouloir accrocher notre charriot à celui des États-Unis.

Depuis la fin de la dernière guerre, a-t-il rappelé, la part des États-Unis dans la production mondiale totale de biens et services n'a cessé de décliner. Même chose du

côté de l'exportation de produits manufacturés, où à la fois l'Allemagne et le Japon dépassent les Américains. D'ailleurs, au détour d'une intervention, on n'a pas manqué de souligner qu'il y a avait peut-être une relation de cause à effet à ce que les deux leaders mondiaux au plan de l'économie soient ceux qui, en raison de la guerre de 39-45, n'ont pratiquement pas d'armée à entretenir. «*Un Québec souverain pourrait peut-être s'en inspirer*», a-t-on dit.

Ce déclin américain est directement relié à une recherche effrénée de profits maximum dans le plus court

laps de temps possible. «*Cela se fait au prix du gaspillage de nos ressources naturelles, mais aussi des ressources humaines que l'on néglige de former. Il nous faut absolument redresser ce modèle de développement qui amène, entre autres catastrophes, que la démocratie s'arrête aux portes des usines et des lieux du travail*», a-t-il ajouté. On n'a pas manqué non plus, au cours du débat, d'interpeller l'État quant à ses responsabilités. «*Si on parle d'un contrat social, on ne peut pas éviter de placer la question au niveau national. Il faut que le balancier revienne de ce côté*», a-t-on insisté.



Le président de la FTQ au congrès de la CSN



Le président de la FTQ, M. Fernand Daoust, sera présent parmi les invités d'honneur à l'ouverture du prochain congrès de la CSN, a annoncé le président Gérald Larose.

Ce sera la première fois, depuis un congrès spécial portant sur la santé-sécurité en 1979, que le président de la FTQ assistera au congrès de la CSN. Manifestement, cette annonce a été bien accueillie. Le document préparatoire au congrès montre d'ailleurs une ouverture à cet égard. «*Au dernier congrès, nous avons émis l'espoir d'un rapprochement syndical comme nécessité pour cesser de reculer en rangs dispersés*», y lit-on. Et il semble clair que cette volonté est largement partagée.

LANAUDIÈRE

Fermeture sauvage de la GLC

Le 20 mars, les 124 employés syndiqués de Great Lakes Carbon (GLC), une entreprise de Berthierville qui fabrique des électrodes, recevaient à leur domicile une lettre de leur employeur. «L'usine de Berthierville cessera définitivement ses opérations le 31 mai 1992 et ce, pour des raisons économiques», pouvaient-ils y lire. Les travailleurs étaient sidérés: le principal client de GLC, Fer et Titane, qui achète 75% de sa production, continuait pourtant de se bien porter. De plus, au cours des négociations, le syndicat avait proposé de renouveler la convention pour un an seulement au lieu de trois, ce que le boss avait refusé...

Dans cette entre-

prise, où la moyenne d'âge est de 47 ans et la moyenne d'ancienneté, 17 ans, 22 travailleurs ont 55 ans et plus. Or, après avoir donné 30 ans de labeur à la compagnie, un travailleur à la retraite touche moins que le BS. Il était donc essentiel d'améliorer le fonds de pension. Le syndicat en avait fait sa principale revendication de négociation, les autres demandes se rapportant aux salaires, aux assurances et à la prime de séparation. Or, l'employeur ne voulait rien céder. Les travailleurs étaient en grève depuis 8 mois pour appuyer leurs revendications, lorsque la fermeture a été annoncée.

Les propriétaires ont laissé entendre que

ça prendrait \$35 millions pour relancer l'entreprise. Cette annonce de fermeture est-elle un bluff?

L.L.

Unique au Québec

Règlement satisfaisant à Lanofor, une entreprise de fabrication de panneau gaufré située à Saint-Michel-des-Saints ouverte en janvier 1990. Les 120 syndiqués en étaient à leur deuxième convention collective, et ils en ont profité pour améliorer la première, échue depuis septembre 1991. Les travailleurs, dont le revenu annuel se situe entre \$27,000 et \$30,000, ont entériné à 75%, le 13 mars, l'entente intervenue, qui leur permet notamment d'être payés à taux et demi lorsqu'ils travaillent le samedi et le dimanche selon l'horaire régulier, ce qui est unique au Québec. Outre différentes améliorations relatives aux mouvements de main-d'oeuvre, aux vêtements de sécurité et aux primes diverses, les syndiqués voient leur salaire horaire augmenter de \$0,17 rétroactivement à septembre 1991, de \$0,35 à compter de septembre 1992 et de \$0,45 en septembre 1993. La convention expire en août 1994.

Rappelons que les travailleurs de la scierie du même endroit avaient également obtenu un règlement satisfaisant en décembre dernier.

L.L.



Policiers et policière faisant franchir la ligne de piquetage aux camions de livraison chez Kruger-Turcot.

KRUGER-TURCOT

Des roulottes trop mobiles

En grève depuis le 11 mars, les 140 travailleurs à l'emploi de la compagnie Kruger-Turcot de Montréal (FTPF-CSN) ont goûté récemment au zèle des policiers du poste 23.

Appliquant à la lettre un règlement municipal interdisant l'installation de roulottes, même temporaires, les policiers ont procédé au remorquage des deux roulottes de grévistes garées à proximité de leur usine. Les deux toilettes portatives ont elles aussi subi les foudres de la force constabulaire...

Les grévistes avaient fait quelques démarches auprès du RCM, afin que quelqu'un intervienne pour qu'un peu de tolérance soit appliquée. Sans succès, cependant.

Polis comme on ne l'est plus, les policiers s'assurent que les cadres soient bien accueillis à leur entrée à l'usine, formant une haie d'honneur pour les mettre à l'abri d'on ne sait trop qui ni trop quoi...

À peu près la même job que les placiers au Forum, quoi. Mais pour un salaire pas mal plus élevé!

M.R.



Pas de Métrostar pour Métro-Richelieu

Une centaine d'employé-es de Métro-Richelieu oeuvrant dans les entrepôts, l'imprimerie, les bureaux et le transport, et syndiqués à la Fédération du commerce de la CSN, ont manifesté, le 15 mars, devant Télé-Métropole, lors de la remise des trophées Métrostar. Pas contre les artistes, loin de là! Mais contre un employeur-commanditaire incapable de respecter la convention collective et qui abolit des postes, effectue des mises à pied et multiplie la sous-traitance. Autrement dit: Métro-Richelieu ne mérite pas de Métrostar.

H.J.

43 améliorations

Les 140 syndiqué-es d'Échantillon national ont obtenu 43 améliorations à leur convention collective, ainsi que des augmentations de 3, 4 et 4%. Située à Rivière-des-Prairies, cette entreprise fabrique des échantillons de tapis,

de tapisserie et de tissu destinés à la démonstration. L'entente a été entérinée à 72%, le 20 mars, par le syndicat, constitué à 95% de femmes, qui touchent de \$7 à \$10,33 l'heure; les hommes gagnent de \$10 à \$22 l'heure.

L.L.

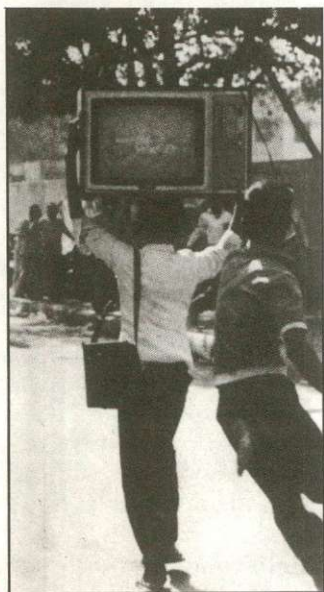
LAURENTIDES

Un CAMO pour le tourisme

Une première dans la région des Laurentides: un comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) sectoriel, destiné à relancer et développer l'industrie du tourisme, a été mis sur pied le 19 mars. Le Conseil central de la CSN y participe, aux côtés de représentants d'entreprises, d'Emploi et Immigration Canada et d'associa-

tions touristiques.

Pourtant douée pour le tourisme, cette belle région de lacs et de montagnes connaît des problèmes criants dans ce secteur: le roulement de personnel qui résulte de l'instabilité des emplois fait obstacle à tout projet de perfectionnement des salarié-es et d'amélioration de la qualité des services. Le CAMO entend donc se pencher sur les moyens de faire du tourisme une industrie stable et ainsi revaloriser les emplois du secteur, affecté par le travail au noir et un taux de chômage supérieur à 15%. L.L.

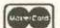
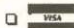


LA LIBERTÉ D'INFORMATION C'EST CAPITAL.

J'APPUIE AMNISTIE INTERNATIONALE

15 \$ 30 \$ 50 \$ 100 \$ Autre _____ \$

Je désire recevoir un formulaire d'adhésion à la carte Visa/Desjardins/Amnistie

Chèque Mandat-poste  

N° carte _____ Nom _____

Date d'exp. _____ Adresse _____

Signature _____ Ville _____ C.P. _____

 Amnistie Internationale
8250, boul. Monk,
Montréal, Qc H4E 3H7

N.B.: Un reçu pour fins d'impt est émis automatiquement pour tous les dons de 10 \$ ou plus. No d'enregistrement: 0524/01-59-00

CONSTRUCTION

1,000 plaintes remises au ministre

Cesont plus de 1,000 plaintes de violations au décret de la construction que 400 militants de la CSN sont allés remettre en main propre au ministre du Travail Normand Cherry, ce 18 mars, lors d'une manifestation de protestation contre les «chantiers noirs» au Québec et contre l'inaction du ministre sur ce problème.

«Le ministre du Travail a les moyens de faire cesser l'hémorragie, a déclaré le vice-président de la CSN Roger Valois: il n'a qu'à passer son projet de loi 185, qui traîne à l'Assemblée nationale depuis l'automne dernier, et que toute l'industrie de la construction attend avec impatience.

«Ce n'est pas en cautionnant paresseusement les agissements de plus de 10,000 entrepreneurs illégaux qu'on va protéger les consommateurs du Québec, a-t-il poursuivi. De tels entrepreneurs, qui offrent leurs services à rabais, réduisent en même temps la qualité de leurs travaux et il est faux de penser que les maisons qu'ils construisent ainsi reviennent moins cher.»

De 2,000 à 10,000

Pour sa part, le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, a rappelé aux manifestants que c'est la CSN qui, en 1984, a révélé pour la première fois l'ampleur du phénomène des «chantiers noirs»



Une partie des manifestants de la CSN-Construction devant les bureaux du ministre du Travail, le 18 mars dernier.

dans un dossier remarqué sur le sujet.

«Il y a dix ans, a-t-il dit, on comptait 2,000 entreprises oeuvrant illégalement dans l'industrie de la construction. Aujourd'hui, on estime leur nombre à plus de 10,000 et le nombre d'heures volées aux vrais travailleurs de l'industrie est évalué à plus du tiers des heures tra-

vaillées.»

Roger Valois et Olivier Lemieux, accompagnés du secrétaire général de la CSN Pierre Paquette, ont rencontré le ministre après la manifestation pour lui faire part de cette urgence de protéger les emplois des 120,000 travailleurs de la construction.

J.-P. P.

HULL

Monsieur le président ne l'est plus...

Du nouveau dans le dossier de la fermeture de la garderie *Le Baluchon* de Hull (voir le précédent numéro de *Nouvelles CSN*). Le 12 mars dernier, des parents mécontents ont convoqué une assemblée générale et dénoncé le conseil d'administration et son président, Ghyslain Charron, qui avaient provoqué, le mois dernier, la fermeture de la garderie. Les parents ont élu un nouveau conseil d'administration et ont décidé de prendre les moyens de rouvrir la garderie le plus tôt possible.

Jusqu'à présent, les travailleuses et travailleurs du *Baluchon* ont reçu l'appui de quelque 80 groupes et organisations de la région. Un premier rebondissement...

H.J.

RÉSISTANCE Québec Haïti

Soirée de solidarité **stop** dimanche, 12 avril à 19 h 30 au Spectrum **stop** plusieurs artistes invités, dont la chanteuse Fara Guste **stop** orchestre de danse **stop** contribution volontaire: \$10 **stop** pour information, Conseil central de Montréal: 598-2008 ou 598-2021

DERRIÈRE LE BAR

Un siège,
un banc

Vous vous souvenez de la bataille des caissières pour obtenir un siège sur lequel s'asseoir, derrière leur comptoir? Eh bien! maintenant, il y a le banc du barman.

En effet, un récent rapport d'intervention d'un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail stipule que l'employeur—dans ce cas précis, l'Auberge Ramada du centre-ville de Montréal—doit fournir un banc aux barmen.

Nous savons tous qu'il y a des périodes assez calmes, durant un quart de travail de huit heures derrière un bar. Quoi de plus normal que de pouvoir s'asseoir quelques minutes à l'occasion?

H.J.

CAISSES POP

Une grève
fructueuse

Après trois semaines de grève, les quelque 20 employé-es des caisses populaires de Cap D'Espoir, de Rivière-au-Renard et de Marsoui, syndiqués à la Fédération du commerce de la CSN, ont atteint leurs objectifs de négociation. En effet, en plus de l'augmentation générale de 5% par année pour chaque année de la convention collective, les syndicats ont obtenu des reclassifications pour les neuf membres qui en réclamaient. Ces syndicats sont affiliés au Conseil central de la Gaspésie.

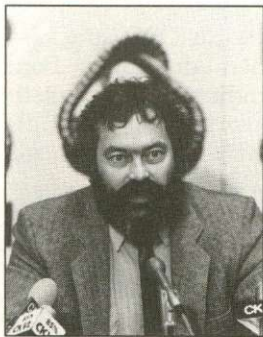
Luc L.

CEGEPS

« Enfin ! »

La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN), qui représente entre autres 60% du personnel enseignant du secteur collégial, a accueilli avec satisfaction la décision de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, de tenir cet automne une commission parlementaire sur l'avenir des cégeps.

La FNEEQ demande depuis maintenant cinq ans la tenue d'un véritable débat public sur l'avenir des collèges.



Denis Choinière

« Nous espérons que ces travaux permettront de consolider et d'améliorer le système d'enseignement collégial déjà en place, a déclaré le président de la FNEEQ, Denis Choinière. Oui, après vingt-cinq ans d'existence, les collèges doivent faire face à des nouveaux problèmes et s'adapter aux défis de l'an 2000. »

Denis Choinière émet cependant une réserve: « Les travaux de la commission parlementaire ne doivent pas servir de nouveau prétexte à un camouflage de restrictions budgétaires dans l'enseignement post-secondaire », prévient-il.

M.L.

QUÉBEC

Le congélo
de Dellix

Les 72 syndiqués de Dellix Entrepôt, une section de Provi-go, ont eu la surprise d'apprendre, le 20 mars, que leur nombre serait réduit à 18 employés réguliers dès le 27 mars. Sans prime de départ, ni préretraite. Tout l'exécutif syndical se retrouve parmi les mis à pied. Motif invoqué: rationalisation des opérations. Un motif d'autant plus étrange que l'immense congélateur de Dellix, un des plus grands au Canada, fonctionne actuellement au tiers de sa capacité...

Le syndicat, prêt à discuter, a déposé un plan de relance de l'entreprise, que la direction n'a pas daigné considérer, se contentant de formuler de vagues intentions.

Comme pour ajouter l'insulte à l'injure, l'employeur a proposé au syndicat de reconduire la convention collective, échue depuis septembre 1991, jusqu'en septembre 1992.

La Pocatière

Par ailleurs, les employés municipaux de La Pocatière ont finalement entrepris une grève générale, le 14 mars, comme prévu (voir no 340). Les cols bleus, qui sont tenus d'assurer certains services essentiels, sont rentrés au travail le 18 mars, en annonçant leur intention de déclencher une série de grèves tournantes à compter du 28 mars. Les cols blancs poursuivent la grève générale illimitée. L.L.



TROISIÈME COLLOQUE NATIONAL

Les acupuncteurs
palpent leur unité

C'est sous le thème de l'unité que se sont rencontrés les quelque 260 participants au 3e Colloque national des acupuncteurs et acupunctrices du Québec, le 13 mars dernier, au Château Frontenac de Québec. Unité fragile, certes, et qui fait suite à la signature du protocole d'entente entre le SPAAQ-CSN et la Corporation des médecins du Québec, mais qui était bien palpable lors de ce colloque.

Tous sont donc sortis de ce colloque fortement encouragés et encore plus déterminés dans leur lutte pour la reconnaissance de leur autonomie professionnelle.

Dans son discours d'ouverture, le président de la CSN, Gerald Larose a indiqué que même si l'organisation des professionnels autonomes était un champ nouveau pour la CSN, elle s'inscrivait dans la tradition de la centrale, en ce sens que cette dernière est perméable aux groupes qui veulent utiliser le rapport de force de la CSN dans le but de contribuer à la construction d'une société plus démocratique.

De plus, ce lien étroit que la CSN entretient avec les praticiens et praticiennes de l'acupuncture et de l'homéopathie lui donne un accès privilégié au point de vue de ces professionnels dans la remise en question de la pratique médicale qu'entraîne la réforme actuelle du système de services de santé au Québec. En terminant, le président de la CSN a encouragé les délégué-es à ne pas hésiter à utiliser les ressources de leur centrale pour les besoins qui leur sont spécifiques.

Pour sa part, le président Jacques Guénette de la FPPSCQ a déclaré aux délégué-es que le SPAAQ et le SPHQ devaient se donner les moyens d'assurer à leurs membres des services que seuls les syndicats peuvent offrir et qu'il faut dès maintenant penser aux lendemains de la lutte pour la reconnaissance de l'autonomie professionnelle.

Benoît Allaire

Le syndicat du Centre Sheraton à l'honneur!

À l'occasion de la clôture de la semaine du français 1992, l'Office de la langue française procédait le 20 mars à la remise de plusieurs *Mérites*. Quatorze prix étaient remis pour souligner diverses initiatives réalisées dans le secteur de l'éducation. Six autres l'étaient dans le secteur du travail.

C'est dans ce cadre que le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre Sheraton de Montréal, affilié à la Fédération du commerce, s'est vu remettre un *Mérite* pour un projet, mené à terme, qui consistait à assurer à des travailleuses et des travailleurs allophones des cours de français sur les lieux et sur le temps de travail. Il s'agit là d'une revendication soutenue par la CSN depuis plusieurs années.



La une du numéro 320 de *Nouvelles CSN*, publié en février 1991, et dans lequel nous faisons état de cette expérience unique au Centre Sheraton.

Nouvelles CSN, dans ses numéros 320 et 327, avait fait état l'année dernière de ce programme original réalisé en partie grâce à une subvention de l'Office de la langue française. Le président du syndicat, Alex

Montalvo, n'était pas peu fier de recevoir des mains du président de l'Office, M. Jean-Claude Rondeau, une marque tangible de la valeur de la réalisation. «*Nous allons l'afficher bien en vue dans le bureau du syndicat*», a-t-il dit en souriant.

Le secrétaire-trésorier de la FNEEQ, Pierre Patry, a de son côté remis un prix à un éducateur qui s'est signalé dans l'enseignement du français langue seconde.

M.R.



Alex Montalvo et Dessalines Elusmé, du syndicat du Centre Sheraton, tiennent entre leurs mains le parchemin encadré. À droite de la photo, M. Jean-Claude Rondeau, président de l'Office de la langue française. Retenu à Québec au Conseil confédéral, le président Gérald Larose s'était fait remplacer à la remise du prix par Michel Rioux, du service de l'information de la CSN, qu'on aperçoit à gauche.

BIENVENUE

Malgré toutes les embûches et toutes les procédures juridiques utilisées par leur employeur lors de la syndicalisation récente de leurs collègues de la succursale sise sur l'avenue Du Pont, à Alma, les 15 travailleuses et travailleurs du marché d'alimentation Consomat du boulevard Saint-Jude, dans la même ville, ont déposé une requête en accréditation pour être représentés par un syndicat affilié à la CSN et sa Fédération du commerce.

25 jours

Fait exceptionnel, ce n'est que vingt-cinq jours après le dépôt d'une requête en accréditation que le Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Isobab (CSN), à Ville Saint-Laurent, a reçu du Bureau du commissaire général du travail le certificat lui permettant de représenter les 21 employé-es de cette entreprise spécialisée dans la transformation de produits d'isolation pour les autobus, les appareils électro-ménagers et les bâtiments. Souhaitons leur une négociation de première convention collective aussi rapide et satisfaisante.

DSC

Pour se protéger des effets éventuels de la réduction du nombre de départements de santé communautaire, dont les transferts de personnel, les 30 employé-es de deux

établissements du DSC attaché à l'Hôpital général de Montréal ont adhéré au syndicat CSN de l'institution le 24 février. Ce faisant, ils bénéficieront des dispositions applicables déjà contenues dans la convention collective FAS, lors de la réorganisation des DSC qui risque de sortir de la «réforme de la santé» du ministre Côté.

Ambulanciers

Les quinze employé-es du Service ambulancier Desbiens et Frères, à Métabetchouan et au Lac-Bouchette, ont décidé de joindre les rangs du RETAS, le syndicat qui représente déjà les 80 travailleurs de neuf entreprises de même nature au Saguenay-Lac Saint-Jean.

SNQ

Dans la même région, les trois employées de bureau de la Société nationale des Québécois ont déposé une requête en accréditation auprès du ministère du Travail. Les employées de la SNQ de la région de Lanaudière et à Trois-Rivières sont déjà membres de la CSN.

Caisse pop

Les sept travailleuses de la Caisse populaire de Chambord se sont jointes aux 700 autres membres du Syndicat des salarié-es des caisses populaires du Saguenay-Lac Saint-Jean (CSN), répartis dans 48 caisses de la région. J.-P. P.

Saviez-vous que?

- Chaque année, la population mondiale s'accroît de 100 millions de personnes. Mais chaque année, la surface cultivable de la Terre se voit réduite de 8,700 milles carrés, ce qui équivaut à la superficie de la Jamaïque.

- Dans les pays en développement, le bois est le combustible utilisé par la majorité de la population. Si la présente tendance se prolonge, en l'an 2,000, plus de 2,4 milliards de personnes vivront dans des zones où le bois est pratiquement absent.

- Chaque année, 11 millions d'hectares de forêt sont coupés, ce qui représente deux fois la superficie de la Nouvelle-Écosse. Ces forêts ne sont pas remplacées.

- En 1988, les pays du tiers-monde ont reçu au total \$51 milliards en aide au développement. Mais ils ont dû rembourser dans la même année \$86 milliards pour le service de la dette externe.

- À cause des programmes d'ajustement structurel imposés aux pays endettés par la Banque Mondiale, 37 pays parmi les plus pauvres ont dû réduire de 25% leurs dépenses d'éducation depuis 10 ans.

J.-P. P.

(Source: L'OCSD en bref)

Sandinistes et Contras, même combat?

Par un curieux retour de pendule, le Nicaragua se retrouve aux prises avec des « rebelles » qui ont occupé la petite ville d'Ocotal, dans le nord du pays, au début de mars. Pourquoi? Parce que Managua tarde à livrer les terres promises aux démobilisés. Des 1,200 occupants, certains ont été soldats dans l'armée sandiniste; d'autres faisaient partie des Contras, financés par les Américains. Cette fois, ils sont unis dans leur lutte contre une pauvreté qui ne tient pas compte des étiquettes. Y aura-t-il un gagnant dans cette guerre où la « mère » de tous les Nicaraguayens, Violeta Chamorro, a fait attaquer ce bastion d'opposants par des hélicoptères?

Une armée nicaraguayenne aurait normalement une autre mission que celle de combattre des ennemis de l'intérieur. Il est indéniable que le problème agraire est toujours d'actualité dans ce pays que les Somoza ont dirigé si longtemps d'une main de fer. Les gagne-petit y ont été appelés à se tirer dessus pour des raisons idéologiques; ils ont maintenant décidé de se tenir debout pour que soit au moins respectée la promesse de donner aux vétérans de la guerre civile de quoi leur permettre de faire survivre leurs familles. L'aide d'urgence, après un séisme, ça peut parfois réussir, mais que fait-on dans un pays qui ne réussit pas à équilibrer son économie en temps de paix, après que les États-Unis eurent promis aux gens que le départ des sandinistes réglerait tout, ou presque, comme par magie? Les bons samaritains de Washington ont maintenant d'autres priorités que celle de rebâtir une économie qu'ils ont en partie contribué à faire régresser.

C.T.

Japan Inc.

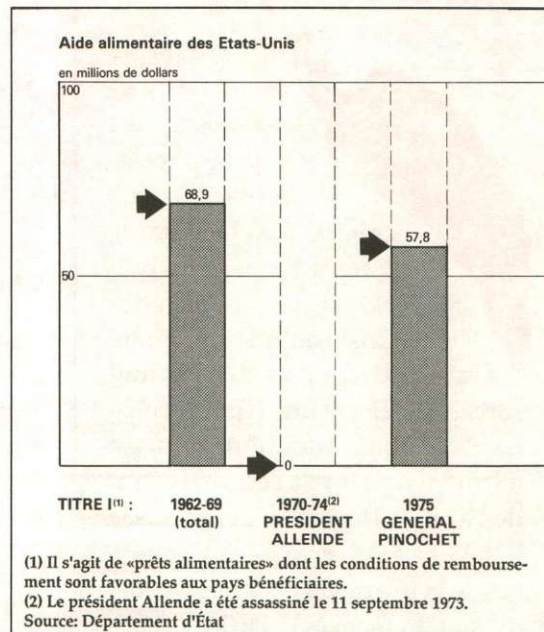
Akio Morita, le grand patron de Sony, est un homme raisonnable. Il croit qu'il est temps que les grandes réserves des grandes compagnies japonaises profitent davantage aux actionnaires, de par le monde, mais aussi aux employés dont il voit avec sympathie la demande d'écourter les

heures de travail. Mais le patron des patrons (Tagano, président de l'Association des employeurs) voit d'un mauvais oeil que l'on commence ainsi à ramollir dans un pays réputé pour la fidélité et le zèle des travailleurs envers le vaste complexe de Japan Inc. Dans ce pays, on calcule que le travailleur moyen travaille... un mois de plus que son

Réorganiser la politique étrangère

Le juriste Irwin Cotler, rattaché à McGill et connu pour sa défense des droits humains partout dans le monde, lance sur plusieurs tribunes le même cri d'alarme: il nous faut une politique étrangère qui se réorganise autour de l'idée centrale visant à éliminer la faim dans le monde. Il cite souvent le livre de l'abbé Drinan: *Cry of the Oppressed* pour faire réfléchir à l'absurdité et à l'injustice d'un monde où 900 millions d'humains souffrent de sous-alimentation tandis que l'on produit chaque jour deux livres de céréales pour nourrir, en théorie, tout le monde. Il faut, hélas, se rendre compte de la lenteur avec laquelle peut pénétrer une bonne idée dans la tête et dans le coeur des gens.

La maison d'édition La Découverte (anciennement Maspéro) a publié en 1984: *Les marchés de la faim, L'aide alimentaire en questions*. J'y ai retrouvé un tableau éloquent sur « l'arme alimentaire » (sous forme de prêts consentis par les États-Unis; la compilation est celle du départe-



ment d'État) utilisée pour ou contre le Chili. Près de \$69 millions consentis entre 1962 et 1969, rien du tout de 1970 à 1974 — c'était l'époque d'Allende et de l'Unité populaire. Sous Pinochet, de 1975 à 1983, Washington consentait environ \$58 millions en prêts alimentaires.

Ce sont des statistiques «horribles» que nous assène Irwin Cotler. Chaque minute voit 28 humains mourir de maladies reliées à la malnutrition, alors que le système mondial pourrait s'arranger de manière à ce que chacun ait sa ration de 3,000 calories

par jour (norme de saine alimentation établie par l'Organisation mondiale de la Santé). La bataille ne se gagnera pas en raison de l'impact psychologique de telles données, sans doute. Il est utile, par-delà les discours alambiqués des représentations onusiennes, de se dire que cela tourne moins rond dans certains coins, qu'il est établi que dans 83 pays «en développement», 3% des propriétaires terriens contrôlent 80% des terres arables. Et l'on se surprendrait que ce système injuste soit remis en cause?

Clément Trudel

vis-à-vis américain.

On rapporte qu'il n'est pas rare que les cols bleus japonais travaillent jusqu'à 12 heures par jour (avec compensation, bien sûr), mais que les cols blancs, eux, ont souvent à se taper 13 heures par jour sans qu'un yen de plus ne vienne adoucir ce régime exténuant que, peut-être naïvement, nous croyons être un culte fortement ancré

de dévouement envers l'employeur-providence. Il faudra peut-être un jour imputer à certains syndicats japonais trop complaisants l'immobilisme des conditions de travail.

Un reporter du *New York Times* notait récemment que le premier ministre japonais, Kiishi Miyazawa, se faisait moins critique envers le «manque d'éthique du travail» dont se-

raient affligés les Américains. Tant mieux si l'on commence à se rendre compte qu'un robot humain, qu'il soit nippon ou américain, peut être autre chose qu'un rouage d'un système de production qui le presse comme un citron et le considère en quelque sorte comme un travailleur jetable.

C.T.

Carnet de voyage



La Louisiane, ce n'est pas seulement les bayous, les recettes et la musique cajuns. La Louisiane, c'est aussi l'Amérique profonde. C'est dans ce coin des États-Unis qu'un dénommé **David Duke**, ancien Grand sorcier du **Ku Klux Klan** et néonazi reconnu, a tenté de se faire élire gouverneur de l'état au début de l'année. Depuis sa défaite, et à la faveur des terribles conséquences de la récession chez nos voisins du sud, le monsieur **Duke** profite des élections présidentielles américaines pour publiciser davantage ses positions d'extrême-droite.

De passage en Louisiane, où il est en vacances, le camarade **Michel Crête** (qui signe habituellement la chronique de cette page) rapporte que dans cet état, le nombre de familles assistées sociales a augmenté de plus de 13% ces dernières années.

Grand amateur de musique cajun, il nous recommande *Beau-soleil Live from The Left Coast*, enregistré en 1989 à San Francisco. L'album comprend plusieurs bonnes chansons, dont celle du *Mardi Gras*. Selon les Louisianais que notre ami a rencontrés, il s'agirait de leur meilleur album. C'est sur étiquette *Rounder* (C-6035). **Michel Crête** propose également un disque du violoniste **Dewey Balba**, intitulé *Souvenirs* (Swallow-Cas 6056).

Enfin, sur étiquette *Capitol*, **Michel Crête** recommande le dernier disque du guitariste et chanteur **Richard Thompson**, enregistré au cours d'une tournée en 1991. Il s'agit, selon lui, d'un mélange de folk et de rock figolé, «*tout à fait recommandable.*»

L.-S. H.

Les Parfaits salauds

Les **Parfaits salauds** remettent ça. Après un premier album paru à l'automne 1989, les cinq musiciens sont de retour en studio pour enregistrer un disque qui devrait sortir d'ici juin. Cette fois-ci, la réalisation a été confiée à **Jean Millaire**, le guitariste en titre de **Marjo**, qui l'a déjà qualifié d'**Eric Clapton** québécois (une comparaison un peu exagérée, à mon sens).

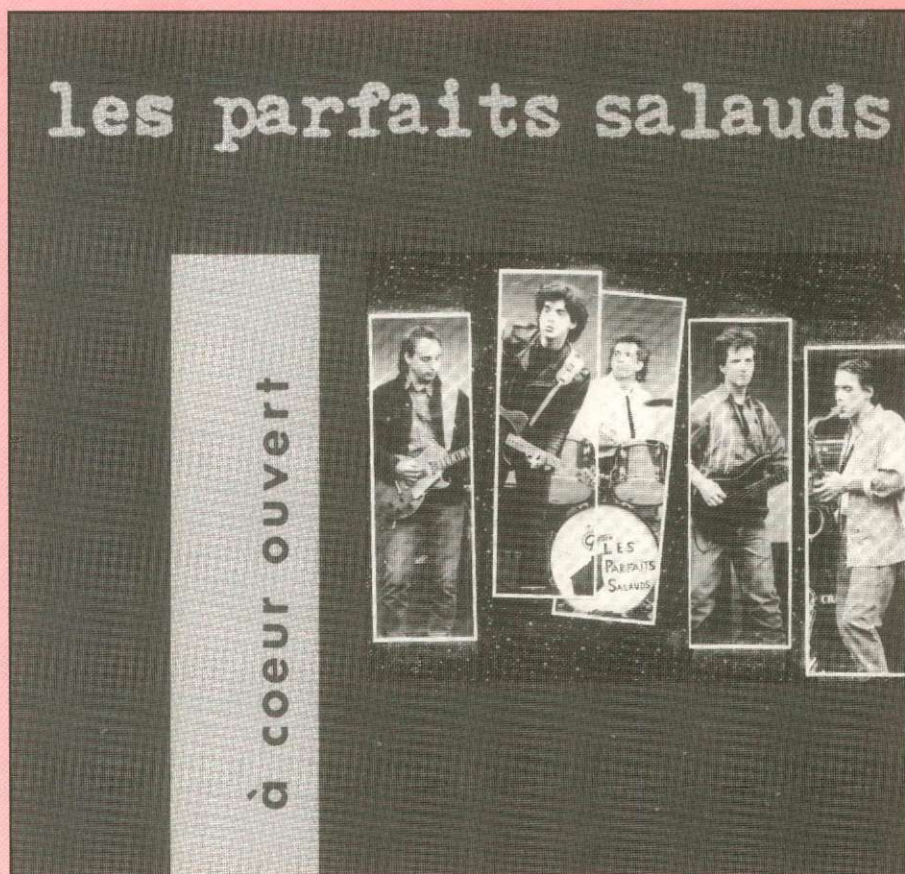
Si on se fie aux derniers enregistrements de la blonde rockeuse, il faudra s'attendre à des rythmes moins rapides que ceux du précédent disque des **Salauds**, intitulé *À coeur ouvert*.

Malheureusement, cet album n'avait pas soulevé autant de vagues que d'autres premiers disques de nouveaux groupes, tels les **Vilains pingouins**, qui présentent une musique accrocheuse, certes, mais moins originale. Je dis malheureusement, parce que la musique des **Parfaits salauds** ne trouve pas d'équivalent actuellement au Québec, sauf peut-être quelques chansons de **Jean Leloup**.

Les textes, intéressants, parlent de la ville (surtout de Montréal) et de préoccupations sociales et immédiates. Prenons les paroles de la pièce titre: *Je vois la vie en mauve / Mes amis meurent tous d'overdose / Le béton, les tours d'acier / Sont pour moi un sein nourricier / Je suis un mutant de l'ère nucléaire / Mon destin est lié à celui de la terre / L'oxygène se fait de plus en plus rare / La survie n'est plus qu'un faible espoir.*

La composition de ce groupe est également intéressante, puisqu'elle comprend un saxophoniste (**Luc Thibodeau**), fait rare chez les formations rock. Les autres membres du groupe sont **François Duranleau** aux guitares, **Jean-François Cardinal** à la basse, **Richard Lacoste** à la batterie et **Rémy Casset** aux voix et aux guitares. Ce dernier a d'ailleurs composé la musique et les paroles de *À bout de souffle*.

Louis-Serge Houle



Les riches selon Galbraith

Galbraith John Kenneth,
Brève histoire de l'euphorie
financière, Éditions du Seuil,
1992.

« Dans toutes les attitudes libérales (jadis nommées capitalistes), il y a une forte tendance à croire que, plus un individu possède ou gère d'argent, en revenus ou en capitaux, plus profonde et magistrale est sa vision des phénomènes économiques et sociaux (...). Plus il y a de l'argent, plus le succès est grand et plus grande est l'intelligence qui le sous-tend.

« En outre, dans un monde où beaucoup de gens ont du mal à gagner de l'argent et où les sommes qu'ils parviennent à faire entrer sont manifestement insuffisantes, en posséder à foison semble relever du miracle. Il faut bien, par conséquent, que cette possession soit liée à un génie

particulier. (...) En fait, cette révérence pour la possession d'argent est une nouvelle preuve de la mémoire courte, de l'ignorance de l'histoire et du champ ainsi ouvert à l'autosuggestion et à l'illusion collective que nous venons d'évoquer. »

Non, ce n'est pas un passage tiré du rapport de l'exécutif de la CSN au prochain congrès. C'est tout simplement un extrait du dernier livre de l'économiste John Kenneth Galbraith, professeur à l'Université de Harvard, et ancien ambassadeur des États-Unis en Inde.

Dans ce court livre d'une centaine de pages, M. Galbraith dresse un très bref portrait de ce qu'il appelle l'euphorie financière, mais qu'il conviendrait peut-être mieux de nommer la folie de la spéculation. Le lecteur y puisera quelques notions de l'histoire de l'économie capitaliste; mais il y trouvera surtout une critique très crue des conséquences liées aux manoeuvres spéculatives. Il



y apprendra, par exemple, que les tulipes Hollandaises ont fait l'objet, au 17e siècle, d'une fièvre spéculative aussi importante qu'insensée et qu'elle a entraîné ce pays dans une grave dépression. Que penser alors de nos génies de la finance qui, avec leurs actions de pacotille ("Junk bonds"), ont miné, durant les années 80, l'économie internationale? Que penser aussi des grands financiers à qui nos sociétés vouent une intense vénération?

« En réalité, l'individu ou les individus qui peuplent les sommets de ces institutions (grandes banques, so-

ciétés de placement, compagnies d'assurance et maisons de courtage) sont souvent là parce que, comme il est de règle dans toute grande organisation, ils étaient, des divers talents en lice, les plus "prévisibles" intellectuellement, donc les moins dangereux pour la bureaucratie. Lui, elle ou eux sont alors revêtus de l'autorité, qui encourage leurs subordonnés à acquiescer, leurs acolytes à applaudir, et interdit l'opinion contraire ou la critique. Ils sont donc admirablement protégés dans ce qui pourrait bien être un grave engagement à l'erreur. »

Richard Lapointe

CINÉMA

L'inspiration K

KAFKA

un film
de Steven
Soderbergh, avec
Jeremy Irons et
Theresa Russell.



En 1924 mourait Franz Kafka, après avoir demandé à son ami Max Brod de brûler tous ses manuscrits.

En 1990, Soderbergh raflait la Palme d'or à Cannes pour *Sexe, mensonges et vidéo*. L'an dernier, Jeremy Irons méritait l'Oscar du meilleur acteur. On devait

donc s'attendre au meilleur, dans ce *Kafka*, et on l'a eu.

On sait peu de choses de la vie de Kafka. Employé dans une compagnie d'assurance de 1908 à 1920, à Prague, il passait ses soirées solitaires à rédiger ses nouvelles et romans. En fait, bien peu de choses pour en tirer un film. Soderbergh n'est pourtant pas tombé dans le piège. Il intègre donc la vie, l'oeuvre et le fameux personnage K. dans un complot machiavélique du docteur Caligari. On y retrouve l'oppression gouvernementale, la bureaucratie et la difficulté de s'intégrer à la société, ces thèmes chers à Kafka.

Tourné en noir et blanc au coeur de Prague où a

vécu Kafka, ce film témoigne de la tendance du nouveau cinéma à s'inspirer de l'expressionnisme allemand plutôt que des films américains de série B.

Ceux qui ont lu Kafka retrouveront ici l'atmosphère tortueuse de son oeuvre. Ceux qui ne l'ont pas lu verront pourquoi tant d'auteurs et cinéastes y ont trouvé inspiration.

Jeremy Irons est impeccable dans ce rôle difficile, et Theresa Russell trouve enfin un personnage à sa hauteur. Les images, les décors et surtout les costumes sont superbes. Seule la musique a de la difficulté à suivre le rythme.

Michel Tremblay

L'enchantement de Gabrielle Roy

Je possède deux lettres de Gabrielle Roy, l'une du 25 juillet 1979, l'autre du 3 août de la même année. Je n'ai jamais eu le plaisir de la rencontrer. Mais, le 21 juillet, je lui avais envoyé un de mes livres, publié huit mois auparavant, et c'est en réponse à cet envoi qu'elle m'adressa ces deux lettres.

J'aime beaucoup les oeuvres de fiction de Gabrielle Roy, et surtout *Ces enfants de ma vie*, publié chez Stanké en 1977, délicieux récits inspirés par son expérience d'institutrice dans l'Ouest canadien. C'est une merveille d'humanité et de littérature. Je lui disais mon admiration pour ce livre, pour lequel j'éprouvais un «*amour littéraire sans mélange.*»

J'avais pensé quelquefois, des années auparavant, à écrire à Gabrielle Roy. Mais, comme je le lui disais le 21 juillet, elle m'avait toujours semblé «*lointaine et quelque peu mythique*» par rapport à mon univers. Je n'avais pas donné suite à mon intention, probablement parce qu'elle m'impressionnait assez.

Elle me répondit tout de suite un mot pour me remercier. Ce mot était comme ses livres: humain, plein de chaleur, simple. Mes qualificatifs l'avaient surprise: «*Moi en personne lointain*

et mythique! me dit-elle. *Si, un jour, il puisse nous arriver de nous rencontrer, vous verrez que je suis plutôt, je pense, spontanée et naturelle, du moins avec les gens que j'aime.*»

Quelques jours plus tard, elle m'écrivit de nouveau pour commenter mon livre brièvement. Puis, elle enchaîna curieusement avec ceci:

«*Connaissez-vous cette petite histoire? Des voyageurs européens, servis par des guides indigènes, foncent à toute allure à travers l'Inde, toujours à la course pour attraper un train, un avion, une caravane, arriver à temps pour voir le soleil se lever ou se coucher sur le Taj-Mahal — ou Tadj Mahall. Un jour, les porteurs, assis sur les valises, refusent de bouger.*

— *Vite, les pressent les maîtres. Nous avons tout juste le*

temps d'attraper l'express.

— *Nous, répondent les porteurs, il faut permettre à nos âmes de nous rattraper.»*

Mon livre parlait beaucoup de l'âme...

Gabrielle Roy, à cette époque, était déjà malade. Le 25, elle terminait son mot comme ceci: «*Je n'en écris pas plus long aujourd'hui. Il fait une chaleur de forge, ce qui n'aide pas mes ennuis respiratoires. Mais je ne pouvais tarder à vous dire à quel point votre lettre m'a touchée.*»

Elle mourut à l'été 1983, à 73 ans.

Boréal a publié, en 1984, une autobiographie de Gabrielle Roy sous le titre *La détresse et l'enchantement*. L'auteur y travaillait depuis 1976. C'est, je pense, son plus beau livre, émouvant, admirablement écrit, un chef-d'oeuvre, je crois. C'est un bouquin de 500 pages, qui se lit avec passion. Aspect intéressant, ce livre contient ce qu'apporte un roman: une sorte d'imaginaire et de profonde poésie, et ce n'est pas de la fiction, pourtant, mais de la vie vécue. Ces pages ont donc un double charme, dont les deux aspects s'additionnent, se multiplient. Gabrielle Roy n'avait pu cependant en réaliser que les deux premiers volets, sur les trois ou quatre qu'elle prévoyait. C'est donc le récit de sa jeunesse et il se termine avant la guerre. Il contient notamment la belle histoire d'un amour qu'elle eut lors d'un séjour en Angleterre.

«*...la détresse et l'enchantement qui m'habitent depuis que je suis au monde ne me quitteront vraisemblablement qu'avec la vie*», écrit-elle à la dernière page de ce livre posthume.

Pierre Vadeboncoeur

Photo: Éditions Boréal



La république

des rats

L'ont-ils assez écrit? L'ont-ils assez clamé à tout vent? L'ont-ils assez hurlé, sur toutes les estrades, que le nationalisme québécois était quelque chose s'apparentant à un crime contre l'humanité? Et qu'au contraire, le fédéralisme canadien représentait le meilleur rempart pour protéger les droits et les libertés! Des droits et des libertés qui — les nationalistes québécois étant ce qu'ils sont, tarés au départ et frappés d'un vice congénital qui les rendrait allergiques à la démocratie —, ne manqueraient pas d'être mis à mal dans une république qu'on aurait la négligence d'abandonner entre leurs mains.

Le 19 décembre 1969 — dix mois, donc, avant les Événements d'octobre, mais six semaines après une manifestation monstre sur la langue française tenue à Québec —, le cabinet Trudeau demandait à la GRC de se livrer à une série d'opérations illégales. Tellement illégales que c'est le grand patron de la GRC, M. Len Higgitt, qui, dérisoirement, s'est trouvé d'une certaine manière à défendre quelques valeurs démocratiques fondamentales.

Le 5 janvier suivant, le même cabinet écoutait une longue tirade de Trudeau sur la nécessité de lancer des opérations secrètes contre les indépendantistes. Un comité était formé, dirigé par l'éminence grise Marc Lalonde. Le grand patron des services secrets, John Starnes, qui en a sans doute vu d'autres, avouait pourtant, il y a quelques jours, qu'il avait trouvé cela un peu fort, à l'époque.

Déjà, dans son édition du 23 décembre 1971, le *Globe & Mail* faisait état d'une réunion du cabinet fédéral, tenue le 7 mai 1970, où avait déjà été évoquée la possibilité du recours aux Mesures de guerre. C'était une semaine après les élections québécoises du 29 avril.

Le 20 juin 1972, l'*Intelligence and Security Section* de la *Force Mobil Command* de la *Canadian Army* publiait un document classé *Secret/Canadian Eyes Only*, sur la CSN. C'était deux semaines après la création de la CSD.

Dans ces heures glorieuses du fédéralisme, à la demande directe du chef de l'État, des centaines d'agents type Marc-André Boivin sont partis dans l'ombre dynamiter, voler, provoquer, espionner, délater, vendre, abuser. Pleureuse de service, Gérard Pelletier, qui siégeait à ce cabinet où, par exemple, le vol de la



liste des membres d'un parti démocratique fut décidé, n'en écrivait pas moins, en mars 1971: «Aucune explication, si longue et si minutieuse qu'elle soit, ne saurait épuiser le sens de la crise d'octobre.» Plus cynique que ça...

Dans les années qui ont suivi, Jacques Ferron, docteur et écrivain, a commis quelques lettres sibyllines sur tout cela, avouant qu'il «est à peu près impossible de faire la preuve d'une conspiration gouvernementale». Il ne désespérait pas, toutefois, puisqu'il écrivait en 1981 qu'il avait fallu seize ans au Sinn Fein irlandais pour s'apercevoir que son principal stratège était de fait un ... agent britannique.

Provocateurs. Agitateurs. Hypocrites. Des bums en smoking. Des rats de ville.

Qui ont mis sur pied et financé la plus formidable industrie d'infiltration, de délation, de suspicion, de violence organisée, de chantages qu'on devine. Oeuvres de rats des champs.

Il pouvait être réconfortant de penser qu'il y avait du romantisme dans tout cela.

Il pouvait être rassurant de se laisser aller à croire que c'étaient des opérations de police et que, les polices étant ce qu'elles sont, cela ne devait pas étonner.

Le chat, comme on dit, commence à sortir du sac. Surgissent alors, les projecteurs les éclairant furtivement, autour et dessous les tables du très fédéral conseil des ministres présidé par Pierre Elliot Trudeau, des rats.

Nous ne savons presque rien encore; et déjà, c'est beaucoup trop. Le 5 novembre 1970, Claude Ryan terminait ainsi un éditorial: «L'histoire dira dans quelques années où furent, dans cette affaire, les alliés les plus efficaces de la violence.»

En 1964, pourfendant de nouveau ce qu'il nommait d'un souverain mépris «la tribu», Trudeau, se projetant lui-même, se faisait prophète. «Ils déclarent aux journaux que désormais ils entreront dans la clandestinité. Ces terroristes terrorisés seront dirigés par un Monsieur X. Et, dans une courageuse unanimité, ils sèmeront leurs idées, — en attendant de placer leurs bombes!» Cela a pris six ans, tout juste, avant qu'il n'y donne suite.

Ayant toujours considéré les Québécois comme des moutons et les ayant constamment traités comme tels, il a fini dresseur de rats. Quel destin!

Michel Rioux

MANIFESTATIONS

une question de **RESPECT**

RESPECT de la parole donnée

RESPECT de nos conventions collectives

RESPECT de nos conditions de travail

RESPECT du droit de négocier

...et une question de **RESPECT** de soi-même.



Le 12 avril, j'y serai!

Montréal

Lieu de départ: **Parc Lafontaine**
(Calixa-Lavallée et Sherbrooke)
à 13h00

Arrivée: Édifice d'Hydro-Québec
(boul. René-Lévesque)

Québec

Lieu de départ: **Musée de Québec**
(Plaines d'Abraham, sur Grande Allée)
à 13h00

Arrivée: Assemblée nationale